

Produire des semences potagères issues de variétés paysannes

UCARE : Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences



Bloc de compétence du BPREA, en présentiel / RNCP 38093 / Certificateur Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire / date échéance enregistrement 01/01/2029



OBJECTIFS

- Maîtriser les **spécificités des variétés paysannes** et les **étapes de la production** de semences potagères
- **Elaborer l'itinéraire technique** d'une production de semence
- Mettre en œuvre des **opérations liées à la production de semences**
- **Organiser** une production de semences

CONTENU DE LA FORMATION

SEMAINE 1 :

- Biologie et botanique des plantes - Réglementation
- Techniques de base - Visite d'un maraîcher producteur de semences
- Organisation à la ferme - Chantier de plantation bisannuelles
- Coévolution avec le vivant - Stratégies semencières sur sa ferme
- Techniques par familles botaniques

SEMAINE 2 :

- Techniques de tri de semences - Planification d'une commande
- Organiser sa production de semences - Observer des portes-graines
- Sélectionner des portes-graines - Planifier sa production
- Rencontre avec un professionnel - Planifier sa production
- Utiliser les machines de tri - Conservation et traitement de semences

 LIEU : Locaux du CFPPA

 DURÉE : 10 jours

 EFFECTIF

- Minimum : 6
- Maximum : 20

 PROCHAINE SESSION :

Du 15 au 19 février 2027
et
Du 31 mai au 04 juin 2027

 PUBLICS CONCERNÉS :

- Agriculteurs (VIVEA)
- Demandeurs d'emploi
- Salariés
- Individuels
- Stagiaires de la formation professionnelle

 90 %

taux de satisfaction
2026

 100 %

taux de réussite
2026
3 stagiaires
présentés



CONDITIONS D'ADMISSION

L'entrée en formation est conditionnée par l'obtention d'un financement et d'un entretien individuel.

Prérequis : Connaître la production maraîchère (en formation BPREA ou expérience professionnelle).

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Délai d'accès : 15 jours avant le début de la formation.

POURSUITE ET DÉBOUCHÉS

- Validation de l'UCARE "Réaliser les opérations de production de l'atelier plants et semences" du Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole (RNCP 38093, certificateur Ministère de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire et de la forêt, date de publication 13/10/2023)
- Installation/salariat sur une exploitation agricole, une association..

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Travaux de groupe
- Travaux pratiques
- Cours théoriques
- Visites
- Témoignages

MOYENS TECHNIQUES

- Rencontres et travaux chez des professionnels (maraîcher producteur de semences, artisan semencier, réseau semences paysannes)
- Atelier de tri de semences VALSEM

RYTHME DE LA FORMATION

70 heures en centre

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h00



Du 15 au 19 février 2027

et

Du 31 mai au 04 juin 2027

COÛT ET FINANCEMENT

Compte CPF, autofinancement, VIVEA, Pôle Emploi...

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Evaluation sur une situation professionnelle en cours de formation avec un entretien (**pratique explicitée**).



Le centre est labellisé H+ pour l'accueil des personnes en situation de handicap. Merci de nous contacter pour tout besoin spécifique.

